L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 9 FEVRIER 1868 Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 15 cents.

ÉDITION SI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS: DIMANCHE, 9 FEVRIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI

Pour les détails, voir les annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un terrain situé dans la Deuxième Municipalité, compris entre les rues Ste Marie, St-Marc, Gravier et Perdido, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Par S. Guinault, à 11 heures, rue de la Levée, entre St Ferdinand et Presse—Le reste d'un magasin de groceries, ainsi que les installations, etc.

Par A. Feiber, au No. 46 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, malles, etc.

Par Hoffmann, Marks & Co., au No. 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie; socs de charrue.

Par Louis Stern & Bros., au No. 36 de la rue du Camp—350 caisses bottes, souliers et brodequins—sans aucune réserve.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Julia—Maïs avarié.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée

ATTENTION!!

☞ Propriété améliorée à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention sur la vente à l'encan qui a lieu demain à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, d'un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue Ste-Madeleine, entre Gravier et Perdido, Premier District.

Pour le détail voir aux annonces.

Groceries de choix à l'encan.—M. A. Duchiron, encanteur, vendra mardi prochain, 11 du courant, à 11 heures du matin, à la salle d'encan rue Tchoupitoulas, No. 8, et Nouvelle Levée No 10 aussi, un assortiment de groceries de choix, comprenant du vin de Bordeaux en barriques, du beurre, thé, huile d'olive, vieux madère, liqueurs, maquereaux, harengs, etc., etc. Voyez l'annonce.

Aux laitiers et distillateurs. — Votre attention est appelée sur la vente de 380 sacs de maïs endommagé que doit faire M. D. E. Morphy, encanteur. Voyez l'annonce.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No. 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

Porcelaine, Verreries et faïences. — La grande vente qui se fait au magasin de MM. Levi et Newman, rue du Canal No 174 sera continuée mardi, jeudi et samedi de la semaine qui commence; mais ces trois jours de vente seront les derniers. Nous sommes chargés de l'annoncer d'une manière positive. Ainsi qu'on le voit, le public n'a pas un instant à perdre pour profiter de cette occasion unique d'avoir de la porcelaine, et toutes sortes de vaisselles et d'articles de ménage à bon marché. Si nos lecteurs se donnent la peine de parcourir l'annonce de MM. Hoffman, Marks & Co., ils y verront que dans cet assortiment de porcelaine, verrerie et faïence, il y a tout ce qu'on peut désirer pour monter un ménage. On y trouve aussi des fourneaux, des pièces de toute espèce, des lampes à huile de charbon, des pendules françaises et américaines et des glaces de toutes les grandeurs. Tout le stock a été choisi par le propriétaire lui-même dans les meilleures fabriques du monde et les articles sont d'une élégance rare.

L'Imbroglio Stanton.

Nous donnons plus loin la fin de la correspondance échangée entre le Président des Etats-Unis et le général Grant au sujet de l'affaire Stanton. Ce n'est que lundi que seront livrées à la publicité les déclarations par lesquelles les ministres de M. Johnson corroborent les affirmations de ce dernier au sujet de ce qui s'est passé dans la séance de cabinet qui a suivi la réinstallation de M. Stanton au département de la guerre.

Des documents que nous publions, il ressort explicitement, pour tout homme de bonne foi, que le général Grant a non seulement manqué à la promesse qu'il avait faite au chef du pouvoir exécutif, mais qu'il a agi avec une duplicité calculée pour placer le Président dans la position humiliante que les radicaux voulaient lui ménager en réintégrant malgré lui M. Stanton au département de la guerre; qu'il est coupable d'outrage envers le premier magistrat de la nation, par le démenti qu'il a osé lui donner; qu'il est convaincu de mensonge par l'affirmation du Président appuyée des témoignages de tous les membres du cabinet: qu'enfin, il se place en état d'insubordination à l'égard de son supérieur, en annonçant par sa lettre du 25 janvier, l'intention de ne tenir aucun compte de l'injonction qui lui a été faite de ne pas obéir aux ordres que M. Stanton prétendrait lancer au nom du Président.

La dernière lettre de M. Grant, celle du 3 février, est d'une insolence qui dépasse toutes les bornes. "Je réaffirme, dit-il, l'exactitude de toutes mes déclarations, en dépit de tout ce que peut contenir de contraire votre réponse à ma lettre." Puis, M. Grant, décidé à brûler ses vaisseaux, lève complètement le masque et déclare hardiment qu'il n'a eu qu'un objet en vue: celui de servir les desseins des radicaux pour l'application de leurs plans de reconstruction. C'est uniquement, dit-il, pour empêcher M. Johnson de choisir un secrétaire qui eût pu être opposé aux lois de reconstruction, qu'il a accepté le poste de secrétaire de la guerre *ad interim*.

Dans sa précipitation à se proclamer ainsi le champion de la reconstruction, le général Grant oublie ce qu'il a dit dans sa première lettre, et il tombe dans des contradictions qui sautent aux yeux. D'après sa première lettre, en effet, il était parfaitement d'accord avec le Président sur la conduite à tenir vis-à-vis de Stanton; en consultant les principes généraux, il considérait que Stanton devrait s'adresser aux Cours pour obtenir sa réintégration. Ce n'est que plus tard, prétend-il, qu'il aurait changé d'opinion après un examen plus attentif du bill sur la "Teneur des Emplois". Tandis que s'il faut en croire sa dernière lettre, l'accomplissement de la promesse qu'on lui attribue eût entraîné une résistance à la loi et eût été en opposition avec toute sa conduite dans l'affaire de la suspension de M. Stanton. Ainsi, non content des démentis que lui donnent le Président et le cabinet tout entier, M. Grant s'en inflige encore à lui-même.

La seule explication possible de cette contradiction entre la lettre du 25 janvier et celle du 3 février, c'est la supposition que la seconde a été écrite par une personne qui n'avait pas attentivement lu la première, ou peut être par quelque ami perfide qui voulait ruiner M. Grant dans l'opinion publique au profit d'un autre candidat radical.

On prétend qu'un vieux politique très fin et très rusé, aurait dit après la guerre au général Grant: "Si vous pouvez garder le silence pendant quatre ans, vous serez considéré comme un grand homme, et vous deviendrez Président." Malheureusement pour l'ambition du général, et heureusement pour la nation, ce rôle de muet a lassé la patience du héros de Wilderness. Il n'a pas su résister aux pièges qui lui ont été tendus pour lui faire rompre en même temps que le silence, le prestige dont son nom était entouré. Il a écrit ou plutôt on a écrit pour lui plusieurs lettres et le charme a cessé. Du grand homme dépouillé de son voile de mystère, il ne reste plus qu'un militaire, grand fumeur et grand buveur, qui n'a même pas le mérite de la franchise. Désormais, il est avéré qu'Ulysse Grant, loin de pouvoir aspirer au rôle de chef de parti, n'est bon qu'à servir d'instrument ou d'agent peu scrupuleux entre les mains des roués de la politique radicale.

—Un journal agricole donne d'intéressants détails sur la production du sucre en Allemagne. On voit en cette contrée des champs de betteraves de deux à trois cents acres. Les betteraves sont en lignes à environ quinze pouces de distance les unes des autres. Tout le travail se fait à la pioche. Hommes et femmes sont employés par bandes de vingt-cinq personnes au moins. Le salaire des hommes est de 16 à 19 sous par jour, et celui des femmes de 13 à 15. Pour ce salaire, ils travaillent quatorze heures par jour. Les manufactures de sucre sont vastes et il en est qui emploient jusqu'à mille ouvriers. Les betteraves sont apportées du champ et élevées au premier étage d'un grand bâtiment où elles sont nettoyées, broyées et filtrées; le jus descendant et se raffinant en route, arrive au rez-de-chaussée sous la forme de pains de sucre de deux pieds et demi. Ce sucre est un fort bel article qui vaut environ dix sous la livre, pris à la fabrique. Huit jours après que la betterave est enlevée du champ, le sucre peut être envoyé au marché. Une de ces fabriques a livré l'année dernière six millions de livres en employant 600 ouvriers.

2me page--Affaire d'Orvault--condamnation de Schumacher fils.

3me page--Le Feuilleton.

Théatre de l'Opéra. — Le spectacle de ce soir se composera, comme nous l'avons dit, de *Don César de Bazan* et de la *Belle Hélène*. On commencera à six heures et demie précises par le drame qui sera joué par MM. Gravier, Séguin, Mary, Rosambeau, etc., et mesdemoiselles Amélie Hinry, Tholer et Mme Cave. Au troisième acte, il y aura un divertissement: une danse espagnole par Melle Acosta et M. Wietoff. La *Belle Hélène* terminera la soirée, et nous pensons que cette pièce sera goûtée par le public du dimanche, comme elle a été aux quatre premières représentations. Le spectacle sera terminé vers onze heures et demie, chacune des deux pièces ne devant pas durer plus de deux heures et demie.

Demain, lundi, nous aurons la seconde représentation de *Rigoletto*, grand opéra en 4 actes de Verdi, tiré du drame de Victor Hugo, *Le Roi s'amuse*. Cet ouvrage sera interprété par MM. Damiani, Le Chevalier, Van Huffles et mesdames Prevost, Seguin et Audibert.

P. S. La première représentation de *Si j'étais Roi*, a eu lieu hier devant une brillante et nombreuse assemblée, et les ravissantes mélodies d'Adam ont été admirablement chantées par madame Prévost-Séguin et par MM. Damiani et Le Chevalier, qui ont été tour-à-tour fort applaudis. Madame Séguin a interprété avec grâce le rôle de la princesse Nemea et elle a chanté avec sa correction habituelle et avec une grande pureté d'intonation ses différents morceaux. M. Damiani a mis tout le charme de son talent de chanteur au service du pêcheur Zéphoris, et M. Le Chevalier a dit d'une façon très suave la poétique romance du premier acte et la chanson à boire du second acte. Mademoiselle Fauschetti, qui remplaçait madame Gravier indisposée depuis la veille, a rempli très convenablement le rôle de Zélide. Enfin, nous complimenterons MM. Dupin et Décré qui ont tiré bon parti, le premier du rôle du prince Kadoor, le second de celui de Pifear, et M. Tholer qui a été très amusant dans celui de Sizel. La mise en scène et l'exécution générale ont été excellentes, et nous pouvons dire que le public a été enchanté de cette soirée.

Musique.—Nous avons reçu de M. A. E. Blackmar éditeur de musique, rue du Canal, une jolie mélodie de Archer, Console-moi, avec paroles anglaises et françaises, et deux morceaux de circonstance pour piano: une valse de Strauss sur La Belle Hélène, et une fantaisie de Ketterer sur la Grande Duchesse. Nous recommandons ces morceaux à l'attention de nos lecteurs.

Instruments de musique.—Nous appelons l'attention des musiciens sur l'annonce de M. Louis Grunewald, rue du Canal, No 129, qui offre à vendre toute espèce d'instruments de musique, des pianos entre autres de toutes les fabriques françaises et américaines les plus célèbres. Le magasin de M. Grunewald est un véritable bazar musical où l'on trouve tout ce qu'on pourrait trouver en Europe, et les prix qu'il demande sont actuellement des prix de rabais.

Vins.—MM. Blanchin & Giraud, rue Vieille Levée No 62, ont à vendre un grand choix de vins de tous les crûs en barriques et en caisses. Parmi ces vins sont des vins de Bergasse, de Castelmoron, de Madère, du Sherry; des blancs de château Blagnac et aussi du vermouth, de l'huile de l'[illegible], absinthe, vin muscat de Frontignan, etc. etc. Nous renvoyons le lecteur à l'annonce de MM. Blanchin & Giraud qui jouissent d'une réputation distinguée dans le commerce d'importation.

Avis aux Dames.—Nous signalons aux Dames l'assortiment de garnitures, galons, passementeries et boutons pour robes et confections, haute nouveauté, que vient de recevoir la maison Lion et Pinsard, ainsi que les gants système Jouvin à $1 25 de cette maison.—Voir l'annonce. 3 fMJS

Montres d'or.—Nous recommandons à nos lecteurs le magasin de M. E. Priollaud, habile horloger français, No. 1, rue Carondelet. Nous avons vu un assortiment de montres dont les prix varient de $50 à $300, toutes garanties 18 carats.

☞ Une assemblée des jeunes gens de l'Association de Bienfaisance CRESCENT et STAR aura lieu Dimanche, 9 février, à leur salle rue des Remparts.—Voir l'annonce. 3

Century! Century! Century!—Les chiqueurs n'auront besoin que d'une seule épreuve pour être convaincus que le Century est aussi bon sinon meilleur que tout autre tabac offert en vente. Mais ce n'est pas tout, il y a tous les jours une somme de $100 en billets de diverses dénominations dans les paquets vendus.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—8 février.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	50 degrés.
Midi	61 "
3 heures P. M.	63 "
6 heures P. M.	60 "

Nominations.—M. E. D. White a été nommé hier, député-commissaire des cours pour le 2me et le 3me District; et M. W. J. McCullough député du 1er et du 4me District.

Bal et installation d'officiers.—Un grand bal masqué sera donné le 15 février prochain dans la salle de la compagnie allemande, au coin des rues Bienville et Passage de la Bourse par le Conclave No 9. Par la même occasion il y aura une installation des Grands Officiers élus du Conclave.

Opéra allemand.—On donnera ce soir à ce théâtre le chef d'œuvre de Weber, Der Freischütz, devenu célèbre en français sous le nom de Robin des Bois. Cet opéra sera exécuté par la troupe de Signor Lotti qui compte des artistes fort distingués. Mardi prochain on donnera au Théatre National, un autre opéra allemand non moins fameux, la Flûte enchantée de Mozart. La foule ne fera certainement pas défaut à ces représentations.

Revue militaire.—Les troupes cantonnées en cette ville ont été, hier, passées en revue, sur la place Lafayette, par le général Neil, inspecteur général du district de la Louisiane. Ces troupes avaient une belle apparence et leur promptitude et leur précision à exécuter diverses manœuvres ont fait le plus grand honneur à leurs officiers.

Changement de résolution. — Nous apprenons avec plaisir que M. C. Schneider, de la maison Schneider & Zuberbier, qui avait été nommé pour remplacer au Conseil des Aldermen M. A. D. Grieff, démissionnaire, et qui avait refusé de servir dans le temps, est revenu sur sa résolution et consent maintenant à servir avec le Conseil réajusté.

Démission des secrétaires du maire Heath. — MM. Geo. P. Childs et Théodore Marks, secrétaires du maire Heath, ont donné leurs démissions. Le maire, à ce qu'on nous rapporte, avait requis d'eux qu'ils écrivissent devant notaire ou devant un juge-de-paix, une déclaration de ce qu'ils savaient concernant le témoignage de M. Corréjolles, témoin dans l'affaire Baker, relatif à eux-mêmes et à M. F. W. Perkins, président du comité des rues et débarcadères du Conseil des Assistants-Aldermen, témoignage où il était allégué qu'une somme de $1,250 et plus avait été payée comme pot de vin, $1,000 à M. Perkins et le reste à M. Childs, et que M. Marks avait agi comme ami de M. Childs, en cette affaire. Au lieu de faire cette déclaration, MM. Childs et Marks ont jugé à propos de résigner.

Le vol de la rue Royale.—Cette affaire a été partiellement instruite devant le recorder Gastinel, hier, et a été remise à lundi, à 4 heures et demie de l'après midi.

Un nommé Capdeville qui est devenu témoin de l'Etat, a déposé que le fameux John Watson, qui avait été impliqué dans le grand vol fait au magasin de bijouterie de Lilienthal, rue du Canal, est celui qui a fait sauter le coffre-fort dans le magasin de cigares de MM. Fernandez et Villa, et qu'il avait eu les instruments dont il s'était servi d'un nommé George Foster, qui tient une boutique de nouveautés rue Toulouse, près de la rue Dauphine. Le témoignage de Capdeville est très direct contre Pierre Bertin, Théophile Leroux, Watson et Foster.

Idée utile.—Le Dr. A. L. Plough s'occupe de l'inauguration d'une convention industrielle qui aurait pour objet l'éducation des jeunes gens du Sud dans les arts et métiers, et, comme conséquence, l'établissement d'écoles de mécanique. La convention est convoquée pour le 18 avril prochain.

Mauvaise pratique et mauvais résultat.—L'interrogatoire du Dr. L. Baldwin Duff et de la demoiselle Angeline Leroy, sur l'accusation de mauvaise pratique et d'accouchement prématuré, a été fixé pour le 11. Duff a été relâché moyennant une caution de $2,500.

Assaut et Batterie.—Vendredi soir, vers 4 heures, un monsieur du nom de K. N. Cin, demeurant rue Pleasant, No 160, a été battu et renversé par deux coquins, qui lui ont enlevé sa montre d'or et son porte-monnaie qui contenait plus de $250.

Convention.—60me séance.—56 membres sont présents et le juge Taliaferro préside.

Packard, d'Orléans, veut que la Convention pétitionne au Congrès afin d'obtenir une loi de secours pour le grand chemin de fer des Opélousas et de l'Ouest. Résolution déposée suivant le règlement.

Wickliffe, d'Orléans, demande la formation d'un comité qui sera chargé de s'informer de ce que doit au juste la Convention aux journaux pour fourniture d'exemplaires aux membres. Demande ajournée.

On dépose sur la table les résolutions de M. Burrell, de St-Charles, relatives au paiement des membres de la Convention.

La Convention s'occupe d'une ordonnance relative aux élections pour la ratification.

Tom & Jerry, Brandy Smashes, Cocktails, &c.... sont des boissons favorites, mais elles donnent lieu souvent à des troubles de famille. Les dames ne préféreraient-elles pas que leurs maris ou leurs amants fassent usage du tabac de Century? car ils en auraient pour leur argent, avec la chance de trouver un billet de $100.

NOUVELLES MARITIMES.

La barque Francisco a été expédiée de Palerme pour la Nouvelle Orléans, le 6 janvier.

Les navires à vapeur Mercedita et Gen. Washington ont été expédiés à New York pour la Nouvelle Orléans, le 31 janvier. Et le navire à vapeur Kensington, parti d'ici, est entré à Boston le 31.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

Le Président et le Général Grant.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE.
(Suite)

Quartier-Général de l'armée des Etats-Unis Washington, D. C., 30 janvier 1868.

A Son Excellence Andrew Johnson, Président.

Monsieur: J'ai l'honneur d'accuser réception de mon billet du 24 courant avec votre endos portant que "je ne dois obéir à aucun ordre du département de la guerre qui serait prétendu être lancé par ordre du Président, à moins que je ne sache que cet ordre est autorisé par l'Exécutif", et, en réponse à cela j'ai l'honneur de dire que je suis informé par le secrétaire de la guerre qu'il n'a reçu de l'Exécutif aucun ordre, ni aucune instruction limitant ou affaiblissant son autorité de lancer des ordres à l'armée, comme il en a eu précédemment l'habitude en vertu de la loi et des usages du département. Tant que son autorité au département de la guerre ne sera pas contremandée, ce sera une preuve convaincante pour moi que tous les ordres lancés du département, par ordre du Président, sont autorisés par l'Exécutif.

J'ai, &c.,
U. S. Grant, général,

Hôtel de l'Exécutif, 31 janvier 1868.

Général:—J'ai reçu votre communication du 28 courant, renouvelant votre requête du 24, que j'aie à répéter, par écrit, mes instructions verbales du 18 courant, savoir: que vous n'obéirez à aucun ordre de l'honorable E. M. Stanton, comme secrétaire de la guerre, à moins que vous ne soyez informé qu'il a été lancé par instruction du Président. En soumettant cette requête, à laquelle j'ai répondu le 29 du courant, vous avez cru devoir faire allusion à une publication récente au sujet des circonstances qui se rattachent à l'abandon fait par vous du poste de secrétaire de la guerre *ad interim*, et dans le but de corriger l'exposé que vous qualifiez de fausse interprétation grossière, et de donner tout au long votre propre version des faits sous l'empire desquels vous avez, sans la sanction du Président, de qui vous avez reçu et accepté la nomination, abandonné le département de la guerre à celui qui l'occupe actuellement d'après votre communication.

Peu de temps après votre entrée en fonctions, comme secrétaire de la guerre *ad interim*, nous avons échangé nos vues au sujet de la conduite à suivre dans l'éventualité où le Sénat ne donnerait pas son concours à la suspension de M. Stanton. Je cherchais cette entrevue, m'étant rendu moi-même au département de la guerre. Mon seul objet en appelant ainsi votre attention sur ce sujet était de savoir quelle serait votre conduite si une pareille tentative était faite pour réintégrer M. Stanton au département de la guerre. Cet objet fut atteint, car l'entrevue se termina par un accord distinct que si, après avoir réfléchi, vous veniez à préférer de ne pas prendre part à la controverse, ou à croire qu'il serait de votre devoir de livrer le département à M. Stanton, lorsque le Sénat se serait prononcé en sa faveur, vous me remettriez votre démission avant que le Sénat eût pris une décision, afin que, si tel était mon désir, je pusse vous désigner un successeur. Il doit avoir été clair pour vous que sans cet arrangement, mon intention était de vous relever des fonctions de secrétaire de la guerre *ad interim* et de nommer une autre personne à cet emploi.

Il y eut entre nous, sur ce sujet, d'autres conversations, toutes ayant de ma part, le même objet et tendant à la même conclusion que la première. Il est donc inutile de m'y rappeler aucune, sauf celle du 11 courant, mentionnée dans votre communication; comme on savait alors que le Sénat avait commencé l'examen de l'affaire de M. Stanton, je désirais connaître votre détermination.

Après une entrevue prolongée, pendant laquelle les dispositions du bill sur la "Teneur des Emplois" furent longuement discutées, vous dites que, ainsi qu'il avait été convenu dans votre première conférence, ou vous remettriez l'emploi en ma possession à temps pour me permettre de nommer un successeur avant que le Sénat eût rendu une décision finale sur la suspension de M. Stanton, ou vous resteriez à la tête du département en attendant une décision judiciaire.

Il fut alors entendu qu'il y aurait une nouvelle conférence le lundi, époque à laquelle je supposais que vous seriez préparé à m'informer de votre décision finale. Vous avez néanmoins manqué à votre engagement, et le lundi, vous avez notifié par écrit, de la réception de votre notification officielle de l'action du Sénat au sujet de M. Stanton, et vous m'avez en même temps informé que, conformément à l'acte qui règle la teneur de certains emplois civils, vos fonctions de secrétaire de la guerre *ad interim* cessaient au moment de la réception de cette notification. Vous avez ainsi, au mépris de ce qui était entendu entre nous, abandonné votre poste sans m'avoir donné avis de votre intention d'en agir ainsi.

Il est juste de dire, cependant, que, dans votre communication, vous prétendez que vous m'avez informé de votre intention, et que vous avez ainsi rempli la promesse faite dans votre précédente conversation à ce sujet. Le fait qu'une telle promesse existait est la preuve qu'il y avait un arrangement de ce genre. J'ai mentionné que vous aviez vu, dans notre première conférence, que le Président désirait tenir M. Stanton hors de l'emploi, qu'il fut soutenu ou non dans la suspension.

Vous connaissiez les raisons qui avaient engagé le Président à vous demander une promesse. Vous saviez aussi que dans le cas où votre manière d'entendre votre devoir n'eût pas été d'accord avec ma propre conviction, mon intention était de remplir votre place par une autre nomination, même en laissant de côté l'existence d'un arrangement positif entre nous. Les conclusions étaient faciles à tirer de nos différentes conversations. Il est certain, cependant, que même dans ces circonstances, vous n'avez pas offert de remettre l'emploi en ma possession, mais que, suivant votre propre déclaration, vous vous êtes placé dans une position telle que, si j'avais prévu votre conduite, j'aurais été forcé de vous demander votre démission, [illegible] l'égard de votre prédécesseur et de recourir au moyen plus désagréable de vous suspendre ou [de] nommer un successeur.

Comme le porte votre lettre, la nomination du gouverneur Cox, de l'Ohio, comme Secrétaire de la guerre, me fut suggérée. [illegible] et il fut dit que ce choix ne me causerait aucun nouvel embarras. Je ne crus pas que, dans le choix d'un membre du cabinet je dusse m'en rapporter à [illegible] de telles considérations. J'étais prêt à assumer la responsabilité de décider la question constitutionnelle [conformément] à mes idées sur mes devoirs constitutionnels, et ayant résolu de suivre une ligne de conduite que je jugeais juste et convenable, j'étais anxieux d'apprendre les mesures que vous prendriez, si la possession du Département de la guerre était demandée par M. Stanton.

Si votre conduite eût été conforme à ce qui était entendu entre nous, je ne crois pas que l'embarras de la position eût atteint ses proportions actuelles, ou que la probabilité de le voir se renouveler eût été aussi grande. Je sais que dans le but de mettre promptement fin à un état de choses si nuisibles aux intérêts publics, vous avez volontairement offert, le lundi, 25 courant, et le dimanche suivant, d'aller trouver M. Stanton, et de lui faire comprendre que le bien du service exigeait qu'il donnât sa démission. J'avoue que je considérais votre proposition comme une sorte de réparation pour avoir manqué à l'arrangement plus d'une fois répété, que je pensais avoir reçu votre entier assentiment, et conformément auquel vous eussiez pu me rendre l'emploi que je vous avais conféré, en vous évitant ainsi tous les embarras, et en laissant la responsabilité à celui à qui elle incombait—au Président—qui doit rendre compte de la fidèle exécution des lois.

Vous ne m'avez pas encore informé si, comme vous l'avez deux fois proposé, vous êtes allé trouver M. Stanton et si vous avez fait un effort pour l'engager à se retirer volontairement du Département de la guerre. Vous terminez votre communication par une allusion à notre conversation à la réunion du Cabinet tenue le 14 courant. Dans votre compte-rendu de ce qui s'est passé, vous dites [illegible] votre précédente conversation, vous avez dit substantiellement, comme le porte votre lettre, que vous n'avez aucunement admis l'exactitude de mon exposé, "bien que pour adoucir la contradiction évidente opposée à ma déclaration." Je dis, faisant allusion à notre première conversation sur ce sujet, [que] le Président m'avait compris dans le sens qu'il indique, c'est-à-dire: "que j'avais promis de donner ma démission si je ne résistais pas à la réinstallation. Je n'ai fait aucune promesse de ce genre."

Or, mes souvenirs sur ce qui s'est passé alors sont diamétralement opposés à votre narration. En présence du Cabinet je vous demandai:

1o. Si, dans une conversation qui eut lieu peu de temps après votre nomination comme Secrétaire de la guerre *ad interim*, vous êtes convenu de rester à la tête du Département de la guerre et de vous conformer à toute procédure judiciaire qui pourrait suivre la non concurrence du Sénat à la suspension de M. Stanton, ou si vous ne désiriez pas être impliqué dans une telle controverse, de me mettre par rapport à l'emploi dans la position où j'étais avant votre nomination, en me le rendant à temps pour prévenir une décision semblable du Sénat. Vous avez admis cela.

2o. Je vous demandai alors si au moment de la conférence, le samedi précédent, je ne vous avais pas, pour éviter un malentendu, requis de déclarer ce que vous vous proposiez de faire; et de plus, si, en réponse à cette demande, vous ne vous étiez pas référé à vos conversations précédentes, en disant que je comprenais votre position et que votre conduite serait d'accord avec ce qui avait été entendu. A ces questions vous avez aussi répondu affirmativement.

3o. Je demandai ensuite si, à la fin de notre entrevue de samedi, il fut entendu que nous aurions une autre conférence lundi avant la décision finale du Sénat dans l'affaire de M. Stanton. Vous répondîtes que cela avait été entendu mais que vous ne supposiez pas que le Sénat agirait si vite; que lundi vous aviez été engagé dans une conférence avec le général Sherman, et que vous aviez été occupé de plusieurs petites affaires, et vous demandâtes si le général Sherman n'était pas venu me voir ce jour-là. Je ne puis comprendre quel rapport il y avait entre la visite que le général Sherman me fit le lundi, avec le but pour lequel vous deviez venir me voir, car il ne m'apprit certainement pas si vous aviez résolu de garder l'emploi, ou de me fournir l'occasion de nommer un successeur avant toute tentative de réinstallation de Stanton.

Ce compte-rendu de ce qui s'est passé entre nous à la séance du cabinet le 14 courant, diffère grandement de celui que contient votre communication, car il montre qu'au lieu d'avoir établi nos conversations telles qu'elles sont rapportées dans la lettre qui a rendu cette réponse nécessaire, vous avez admis que mon exposé de ces conversations était entièrement exact. Je suis, néanmoins, très désireux d'être exact dans mes déclarations. J'ai lu, aujourd'hui, cette narration de ce qui s'est passé le 14 courant, aux membres du cabinet qui étaient alors présents. Ils en reconnaissent tous, sans exception, l'exactitude.

Il suffit d'ajouter que le mercredi matin, 15 courant, vous vîntes me voir en compagnie avec le lieutenant-général Sherman. Après quelques propos préliminaires, vous fîtes observer qu'un article dans le *National Intelligencer* de cette date vous traitait avec une grande injustice. Je répondis que je n'avais pas lu l'*Intelligencer* ce matin là. Vous me dites d'abord que c'était votre intention de presser M. Stanton de donner sa démission. Après votre départ, je lus attentivement l'article dont vous aviez parlé, et trouvai que son exposé de ce qui avait été entendu entre nous était substantiellement exact. Le 17 je le fis lire à quatre ou cinq membres du cabinet qui étaient présents à notre conférence le 14, et ils s'accordèrent à reconnaître l'exactitude générale de l'exposé fait de notre conversation à cette occasion.

En réponse à votre communication, j'ai cru convenable, pour éviter tout nouveau malentendu, de faire ce simple exposé des faits.

Andrew Johnson.

Au général Grant, commandant l'armée des Etats-Unis.

Grant au Président.

Quartier-Général de l'armée des Etats-Unis, Washington, D. de C., 3 février 1868.

A son Excellence Andrew Johnson, Président des Etats-Unis,

Monsieur, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre communication du 31 janvier, en réponse à la mienne du 28. Après une lecture attentive de l'article du *National Intelligencer* du 15 janvier, et la comparaison de cet article avec l'article signé J. B. S. dans le *New-York World* du 27 janvier, donné comme fondé sur votre déclaration et celle des membres du cabinet y nommés, je trouve que ce n'est que répétition plus détaillée des nombreuses et fausses représentations contenues dans ces articles et que mon exposé de faits dans une lettre du 24 janvier, était destiné à corriger, et ici je réaffirme la justesse de mes assertions dans cette lettre, nonobstant tout ce que vous dites contrairement à cela dans votre réponse.

J'avoue ma surprise que les officiers du cabinet auxquels il est référé, comprennent si mal les faits, dans l'affaire d'admission alléguée comme ayant été faite par moi à la réunion du cabinet du 14 janvier, que de souffrir que leurs noms deviennent la base des accusations contenues dans les dits articles de journaux ou reconnaissent l'exactitude comme vous affirmez qu'ils le font, du compte rendu que vous avez donné de cette réunion.

Vous savez que nous nous séparâmes le 11 sans aucune promesse de ma part, verbale ou tacite, que je garderais l'office de secrétaire de la guerre *ad interim* contre l'action du Sénat, ou que refusant de le faire, je vous le rendrais avant que le Sénat eût décidé, ou que je vous reverrais une fois ou l'autre à ce sujet. L'exécution des promesses qui auraient été faites par moi aurait constitué une résistance à la loi et une contradiction avec toute l'histoire de ma connexion avec la suspension de M. Stanton.

D'après votre conversation et ma protestation écrite le 1er août 1867, contre le renvoi de M. Stanton, vous avez dû savoir que ma plus grande objection à ce renvoi était la crainte qu'à sa place fut nommé quelqu'un qui en opposition aux lois relatives à la restauration des Etats du Sud, embarrasserait l'armée dans l'exécution des devoirs qui lui étaient imposés par les lois et que c'était pour prévenir une telle nomination que j'acceptai la place de secrétaire de la guerre par *interim* et non pour vous aider à vous débarrasser de M. Stanton en opposition à la loi.

Et c'était pour éviter ce danger aussi bien que pour vous délivrer de l'embarras personnel que vous causerait la réintégration de M. Stanton, que je conseillai la nomination du gouverneur Cox, pensant qu'elle resterait agréable et aussi à M. Stanton, assuré comme je l'étais que c'était le bien du pays et aussi la place que le dernier désirait.

Le 13 janvier, en présence du général Sherman, je vous déclarai que je pensais que M. Stanton résignerait, mais je ne vous dis pas que je l'engagerais à le faire. Le 18, je convins avec le général Sherman d'aller le voir pour l'engager à agir ainsi, et le 19 j'eus une entrevue avec M. Stanton, qui me conduisit à la conclusion que tout conseil serait inutile, et j'en informai le général Sherman. Avant de consentir à donner à M. Stanton le conseil de résigner, j'appris de lui, dans une conversation sur le sujet, au moment de la réintégration, que c'était son opinion que l'acte du Congrès, intitulé "acte pour suppléer temporairement aux vacances dans les départements de l'exécutif dans certains cas," était renouvelé par une législation subséquente, laquelle influence mon action.

Avant cela, je n'avais aucun doute que la loi de 1863 fut encore en vigueur, et nonobstant mon action, un plein examen de la loi laisse dans mon esprit un doute sur la question de savoir si elle est rappelée ou non. Le cas étant ainsi, je ne pourrais maintenant conseiller sa démission, de peur que le même danger que je redoutais lors de la première révocation ne put se reproduire de nouveau. La conduite que vous dites que j'étais convenu de suivre était en violation de la loi et de vos ordres; tandis que la conduite que j'ai suivie, et qui, je le répète, était conforme à la loi et non en désobéissance à aucun ordre de mes supérieurs.

Et maintenant, M. le Président, quand mon honneur comme soldat et mon intégrité comme homme ont été si violemment assaillis, pardonnez-moi de dire que je ne puis regarder toute cette affaire, du commencement à la fin, comme une tentative de m'impliquer dans une résistance à la loi, pour laquelle vous hésitez à prendre la responsabilité afin de détruire mon caractère devant le pays. Je suis, dans une certaine mesure, confirmé dans cette conclusion par vos ordres récents qui m'enjoignent de désobéir aux ordres du secrétaire de la guerre, mon supérieur et votre subordonné, sans avoir contremandé son autorité pour émettre les ordres auxquels je dois obéir.

En vous assurant, M. le Président, que la défense seule de mon honneur et caractère personnel a pu m'engager dans cette correspondance, j'ai l'honneur d'être, très respectueusement, votre obéissant serviteur,

U. S. Grant, général.

Century signifie quelque chose de cent ans; mais dans ce cas il signifie un paquet de beau tabac à chiquer, contenant $100. On peut se procurer le tabac Century dans tous les magasins de cigares. Sutherlin, Callaway & Co, agents de la vente en gros.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

Europe.—Nous avons reçu hier des journaux d'Europe jusqu'au 20 janvier. Le *Journal des Débats* contient une fort longue lettre de M. de Persigny sur la presse, qui donne une discussion fort originale sur la question, mais qui aurait peu d'intérêt pour nos lecteurs. Nous lisons dans le même journal:

On se rappelle l'article belliqueux de l'*Invalide Russe*, dont un télégramme de l'agence Havas nous a l'autre jour transmis le résumé. Le *Nord* se plaint aujourd'hui que la même agence n'ait pas cru devoir nous signaler également un article de la *Poste du Nord*, "qui donnait les assurances les plus explicites sur la politique pacifique de la Russie en Orient." On voit qu'il en est à Saint-Pétersbourg comme à Paris, et que les feuilles officieuses ne sont pas plus d'accord entre elles à l'est qu'à l'ouest de l'Europe. Le *Nord* tire de ce fait une autre conclusion, et accuse l'agence Havas de vouloir induire systématiquement le public français en erreur sur les dispositions de la politique russe.

Nous avons aujourd'hui sous les yeux le texte même de ce fameux article de l'*Invalide*; il est moins terrible de près que de loin. A vrai dire, le télégraphe avait résumé non l'article tout entier, mais seulement la première phrase ainsi conçue:

"Si, pendant l'année qui vient de passer, la paix n'a pas été troublée, nous nous en réjouissons et nous nous empressons d'exprimer le vœu que la conflagration puisse être évitée pendant l'année qui commence; mais il n'est pas probable que ce souhait puisse se réaliser."

Le publiciste semi-officiel s'efforce ensuite de montrer que la Prusse et la France d'une part, l'Italie et la France de l'autre, sont toujours sur le point d'en venir aux prises, qu'en Orient une insurrection est toujours imminente, que seule la Russie arrête ou retarde toutes ces catastrophes par sa sagesse et sa modération.

Les menaces qui terminent cet article sont très voilées, et l'on finit par retrouver l'assurance que la Russie désire contribuer à consolider la paix en Europe sur des bases sérieuses.

M. BONIFACE.

On lit dans l'*Avenir national* du 15 janvier:

M. Louis Boniface, rédacteur du *Constitutionnel*, et le doyen du journalisme parisien, est mort hier. M. Boniface était la personnification vivante du journal de la rue de Valois. Les régimes changeaient, les rédacteurs en changeaient, les opinions changeaient; seul, M. Boniface ne changeait pas, semblable à ces vieux serviteurs qui ne peuvent quitter le manoir qu'ils ont appris à aimer et qui s'inquiètent peu des maîtres qui passent dans ces murs vénérables et chers. M. Boniface avait toutes les qualités de cœur qui portent à ces durables attachements. Il était bon et naïf.

Il a, pendant de longues années, supporté sans se plaindre une foule de récriminations, tant de plaisanteries à l'adresse du *Constitutionnel* et que l'on mettait sous son couvert: M. Boniface a dit, M. Boniface a prétendu, M. Boniface se moque de nous... etc., écrivaient chaque jour les petites finesses charivariques, et cependant M. Boniface n'avait rien prétendu, M. Boniface ne s'était moqué de personne; mais il acceptait le tour sans murmurer; le *Constitutionnel* et lui ne faisait qu'un, et, dévoué serviteur, il exposait sa tête nue à l'orage pour préserver de la moindre éclaboussure le faux-col du docteur Véron ou l'habit noir de M. le baron [illegible].

La dernière marque de dévouement de M. de Boniface a été ce fameux démenti aux journaux sur la pension de M. de Maubreuil, démenti qui avait valu à son auteur une foule de questions très embarrassantes. Il y a trois jours encore, le *Figaro* interpellait à ce sujet M. Boniface; mais hélas! la maladie l'avait déjà pris et M. Boniface ne répondra plus. Les amis de M. L. Boniface perdent en lui un homme serviable, bienveillant, et dont la vie privée est restée sans tache; le *Constitutionnel* perd davantage. Le nom de M. Boniface était comme ces figures sculptées que les marins mettent à l'avant de leur vaisseau.

Quand la figure se détache et tombe à l'eau, le matelot s'agenouille et prie; il a perdu son fétiche, divinité familière du navire; il sent qu'un malheur approche, et il ne croit plus à l'étoile du bâtiment.

Ainsi en va la fortune du *Constitutionnel*, car c'est vendredi prochain que ce journal comparait devant la 6e Chambre, à la requête du ministère public, M. Pinard étant ministre de l'intérieur. La gloire du vieux *Constitutionnel* s'efface dans l'empyrée officiel et, à sa place, monte un astre nouveau, l'*Etendard*, tout radieux des faveurs administratives et des tendresses du pouvoir.

La meilleure des choses est le tabac à chiquer du CENTURY, fameux non-seulement par sa délicieuse saveur, sa couleur brillante et la manière élégante avec laquelle il est empaqueté, mais encore par l'argent qu'il contient journellement. Sutherlin, Callaway & Co, agents de la vente en gros.—Voyez leur annonce.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles mexicaines.

Révolutions sur Révolutions.

Complots de tous côtés.

Réhabilitations congressionnelles peu flatteuses.

Nouveau Projet de Mise en Accusation.

Profession de Foi de Thurlow Weeds.

Il s'oppose au Mélange des Races.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Berlin, 8—La santé de Bismark nécessite plusieurs mois de relâche, qu'il passera en voyage. L'intérim sera rempli par le ministre des finances.

Athènes, 8—Un nouveau Cabinet a été formé avec Bulgaris pour premier ministre.

Paris, 8—Le jeune Iturbide, héritier de Maximilien, s'est engagé dernièrement dans les Zouaves du Pape.

Cork, 8—Une tentative désespérée a été faite pour libérer le Capt. Mackay, fénian, capturé ici aujourd'hui, mais la police a réussi à faire reculer la population.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Galveston, 8—Le bureau des nouvelles mexicaines à Brownsville envoie directement à cette agence les importantes nouvelles qui suivent:

Une autre révolution a été inaugurée sous le fameux chef Valdez. Un détachement des troupes du gouvernement avait été mis en déroute par les révolutionnaires. Une expédition de la partie nord de l'Etat de Tabasco est partie sous le commandement d'un nommé Bastie pour marcher sur la capitale. On dit que Mene est l'instigateur du mouvement. Le général Sanchez Ochoa, partisan d'Ortega, a été arrêté et emprisonné à San Luis.

Il est question de détacher plusieurs villages de l'Etat de la Vera-Cruz pour en former un nouveau.

De toutes les parties de l'intérieur on reçoit des nouvelles de vol, d'enlèvement et de meurtre.

Francisco G. Palacio a été élu gouverneur de l'Etat de Durango.

Le maire politique de Puebla a ordonné l'emprisonnement de toutes les personnes qui ne payent pas leurs dettes.

Deux Américains nommés Cook et Pillow, se rendant à Tuxpan, ont été assassinés par des Mexicains, près de Victoria. Ils étaient des émigrants du Texas.

Canales, Quiroga et Carvajal s'organisent près de Camargo dans le Tamaulipas, pour faire une révolution. Des agents sont à Brownsville achetant des armes et des munitions de guerre, et des troupes ont été envoyées de Matamoros pour les combattre partout où elles les trouveront.

L'expédition, partie sous Felix Pisa pour en venir Tlapa, dans le Queretaro, a échoué par suite de la désertion de la garde nationale.

Cortina menace de faire une révolution si Juan Jose de la Garcia n'obtient pas la possession du gouvernement de Tamaulipas, qui lui a été confié par les suffrages du peuple, contre Guena, à la dernière élection.

La Havane, 8—On a reçu du Mexique des nouvelles jusqu'au 3 du courant. Une troupe de pirates, sous Hernandez, avait surpris l'île Corlin et emporté tous les approvisionnements militaires du gouvernement. Il avait l'intention de se rendre à Tobas pour déposer le gouverneur.

Le général Alatorre a attaqué les rebelles près de Merida et les a battus. Les choses étaient tranquilles à Sisal. Le colonel Villas Franca, commandant les rebelles, a été tué et le reste des forces rebelles a échappé par la mer.

Les résultats qui semblent devoir accompagner l'élection du gouverneur dans l'Etat de Puebla, indiquent qu'une nouvelle rébellion aura lieu dans la Sierra.

Le projet de chemin de fer pour relier la capitale du Mexique avec les Etats-Unis par une ligne le long de la côte du golfe a été référé au congrès.

Le gouvernement de Guatemala craignant l'invasion du Mexique a établi des restrictions sur les voyageurs.

Le résultat de l'expédition contre les Yaques Indiens est satisfaisant. Quatre des principaux chefs ont été pris et pendus.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 8.—Pas de séance au Sénat.

Chambre.—Toute la séance s'est passée en discours. Le comité de reconstruction a eu une séance orageuse, mais n'a rien fait.

Beck, du Kentucky, a été ajouté au sous-comité sur la violation, alléguée par le Président, de la loi en détendant à Grant d'obéir à Stanton durant le premier temps interrogé.

L'*Evening Express* dit: Le sentiment de la majorité du comité est, sans aucun doute, en faveur de la mise en accusation, et il y a raison de croire qu'une résolution à cet effet sera prochainement rapportée à la Chambre.

Avant de s'ajourner, le comité s'est mis d'accord pour rapporter un bill pour réhabiliter le gouverneur Holden, de la Caroline du Nord, le gouverneur Orr, de la Caroline du Sud, et le général Longstreet.

On dit que M. Brooks a fait la motion d'ajouter le nom du général Beauregard à la liste, mais le comité a refusé de l'y mettre.

L'état des banques nationales n'indique aucun changement important.

L'intérieur a reçu aujourd'hui $35,000; pour la semaine, $4,250,000, pour l'année, 120 millions 500 mille piastres.

Un comité de Cleveland, Ohio, vient ici pour tâcher de faire rassembler en cette ville la convention démocratique nationale.

Le sous-comité du comité de reconstruction est autorisé à mander les personnes et à requérir les papiers. Parmi les personnes sommées de comparaître, sont Grant, les membres du cabinet, y compris Stanton, J. B. Stillson du New York *World*, et deux membres de l'état major de Grant. Grant n'est pas venu ce soir, et le comité a interrogé Stillson.

Le comité des territoires du Sénat fera un rapport en faveur de l'admission du Colorado comme Etat.

Banks est malade.

S. M. McKeon, commis payeur depuis 50 ans, au département du Trésor, est mort.

Washington, 8—Le *Commercial*, de Thurlow Weed, discutant la convention de Syracuse, dit:

"Nous chérissons avec une affection dévouée les principes du parti républicain et avec une égale sincérité nous réprouvons et détestons la démocratie copperhead. Mais nous voyons dans le radicalisme du parti républicain un élément de destruction de soi même. La cause de notre défaite dans les dernières élections de l'Ohio, de New-York, etc, sont à la surface et en pleine vue. En faisant tout ce qui est juste et convenable en expiation des torts infligés aux affranchis, nous ne prendrons part à aucun plan, soit qu'il vienne des radicaux ou fanatiques en religion qui confondent les couleurs et mêlent les races; et qui veut même plus loin et font que, dans un quart de l'Union, la race blanche est subordonnée à la race noire."

L'état de la dette publique pour le mois de février accuse un total de $2 642,326,253 avec un total en espèces et en circulation au trésor de $134,200,603. En comparaison avec l'état du dernier mois, l'augmentation de la dette a été de $19,189,723.

CONVENTION DU MISSISSIPPI.

Jackson, 9—Convention.—Le rapport du comité des impressions a été adopté.

Une résolution requérant tous les comités de faire leurs rapports vers le 14 du courant, a été référée.

Une résolution requérant l'envoi au général Gillem du rapport du Comité de secours et demandant les ordres nécessaires a été adoptée.

CONVENTION DE LA GEORGIE.

Atlanta, 8—Une ordonnance établissant une taxe de 1/10 de 1 pour cent sur toutes les propriétés taxables pour subvenir aux frais de la convention, a été adoptée. Cette taxe sera collectée d'ici au 1er mai 1868.

Une résolution pour expulser Aaron Alpeoria Bradley, nègre, a été mise à l'ordre du jour spécial de mardi prochain.

La seconde section du rapport du comité sur la franchise électorale, ne reconnait aucune distinction entre les races et porte que tous les votants devront avoir payé leurs taxes.

Si leur droit est contesté, ils jureront que leurs votes ne sont affectés par aucune récompense ou fait aucune menace pour empêcher quelqu'un de voter.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 8 au soir—Sécurités non changées.

Liverpool, 8 au soir—Coton actif à la clôture et en hausse. Vendu aujourd'hui 18,000 balles. Upland, sur les lieux, 8 1/8. Coton attendu 8c. Orléans 8 1/4 à 8 3/8.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New-York, 8—L'état des banques accuse une augmentation de $4,139,000 dans les prêts; de $34,000 dans la circulation; de $4,500,000 dans les dépôts; de $650,000 dans les legal tenders, et une diminution de $131,000 dans les espèces.

New York, 8.—Marché au coton ferme, mais moins actif. Vendu 3000 balles. Middling 20. Argent facile à 3 à 4, avec abondance d'or à 142 1/2. Sterling plat. Fonds publics calmes.

Louisville 8.—Tabac ferme et rare de 5 à 7 pour le commun et le beau. Farine de 8 à 8 50. Washington de 26 à 30.

Cincinnati 8—Farine inactive. Porc 31 50. Saindoux 13 1/2. Beurre de 33 à 37. Foin inactif de 12 ou 14.

St-Louis 8.—Tabac actif et sans changement. Farine calme et sans changement. Porc 21 50.

Mobile, 8—Vendu aujourd'hui 2500 balles de coton. Marché calme à l'ouverture à 18 1/4, et ferme à la clôture à 18 1/2. Reçu 2189. Exporté 3971.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 8, 6 P. M.—Arrivés, trois navires de Liverpool, et le navire Favorita de la Havane.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIERES.

Vicksburg, 8—Passé, allant en haut, le Quitman et le Kilgour. Le fleuve baisse.

Louisville 8.—La rivière baisse de 4 pieds dans le chenal. Temps mouillé. Thermomètre 48.

St-Louis 8.—Temps nuageux et doux avec une apparence de pluie.

Cincinnati 8.—La rivière a 9 pieds d'eau dans le chenal. Elle baisse. Temps couvert. Thermomètre 30.

Pittsburg 8—Temps clair et doux. Rien de nouveau sur la ligne de la rivière.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Londres, 8—La démission du ministre Adams est annoncée. La presse exprime des regrets flatteurs.

Farragut a été reçu à Florence avec des honneurs particuliers.

Bismark a annoncé que le traité de commerce avec les Etats-Unis est en bonne voie de progrès.

Washington, 8—Des avis d'Haïti du 17, rapportent que le clergé français a excommunié Salnave qui avait établi une sorte de religion fétiche. Le gouvernement anglais ne fait aucune attention à la requête de Salnave pour le rappel de la légation anglaise.

La législature de l'Ohio a adopté des résolutions requérant le rappel des actes de reconstruction et dénonçant les bills nouveaux de reconstruction et sur la Cour Suprême.

Norfolk, 8—Huit maisons en briques et une maison en bois, y compris le bureau du *Journal*, ont été détruites par le feu hier. Perte, $100,000.

Liverpool, 8, midi—Coton, ferme.

New-York, 8—Or, 142 3/8. Coton plus ferme. Middling, 19 3/4 à 20.

Donnez-moi un paquet de tabac CENTURY. Telle est la demande qui a été faite dans tous les magasins de cigares cette semaine. Prenez un paquet, vous tous qui aimez les greenbacks et le bon tabac à chiquer.

Les Démocrates Français et les Féniens.

La *Patrie* reproduit, d'après le *Times* de Londres, deux pièces assez curieuses qui lui suggèrent les réflexions suivantes:

Nous lisons dans le numéro du *Times* qui nous parvient aujourd'hui une Adresse "des démocrates français à leurs frères d'Irlande et d'Angleterre," relative à l'exécution des trois fénians de Manchester. Cette Adresse est précédée d'une lettre d'envoi signée du citoyen Félix Pyat. Cette lettre est curieuse à plus d'un titre. M. Félix Pyat est, comme on le sait, un émigré; il a planté sa tente en Angleterre. Malgré l'invariable aveuglement de tous les émigrés et spécialement des émigrés démocrates à l'égard du milieu dans lequel ils s'installent, malgré cet aveuglement traditionnel, M. Félix Pyat n'a pas pu s'empêcher d'apercevoir le sentiment universel des Anglais au sujet des tentatives du fénianisme.

Nos démagogues français, qui invoquent en toute circonstance et en tout pays une sorte de fraternité insurrectionnelle et révolutionnaire, et qui, avec la naïveté de jugement et l'ignorance qui leur est spéciale, s'imaginent rattacher à la cause feniane la sympathie des radicaux et des démocrates anglais, feront bien de méditer la lettre de M. Félix Pyat.

Le démocrate émigré, mieux instruit de l'état des choses, ne dissimule pas l'embarras que lui cause la commission dont ses frères et amis parisiens l'ont chargé; il convient que: "cette protestation vient à une mauvaise heure" D'où l'on peut conclure que M. Félix Pyat a compris que, dans la lutte en ce moment engagée entre les fenians et l'Angleterre, il ne s'agit en aucune façon de principes plus ou moins démocratiques, mais bien d'une guerre de races, de tous les phénomènes humains celui qui échappe le plus aux déductions du raisonnement.

Quant à l'adresse des démocrates français, elle ne se distingue en rien, ni par la forme, ni par le fond des idées, de toutes les pièces de la même famille, même déclamation banale, même enflure! Le tout est signé d'un certain nombre de noms auxquels est attachée une notoriété de 1848: On y voit aussi briller un baron qui ne juge pas nécessaire de sacrifier son titre à la République démocratique et sociale.

A Monsieur le rédacteur du Times.

Monsieur,

Mes amis de Paris ayant lu le *Times* du 18 décembre, me chargent de vous faire mieux connaître l'adresse des démocrates français à leurs frères d'Angleterre et d'Irlande contre les exécutions de Manchester.

Cette protestation, dont votre correspondant de Paris, dans sa lettre du 17, a cité deux mots saillants, la *Pologne anglaise* vient sans doute à une mauvaise heure! Et dans tous les cas vous pourriez répondre aux démocrates français qui protestent contre les exécutions du gouvernement anglais, que leur propre gouvernement a aussi exécuté les insurgés de juin pour la mort du général Bréa.

Toutefois, les faits de Clerkenwell viennent de prouver que mes amis ont pensé juste sur le danger des représailles et sur l'impuissance du bourreau en matière politique. La peine du premier Allen n'a pas intimidé le second; et par une progression plus que géométrique, cent victimes innocentes ont plus ou moins payé pour trois! Non! pour l'honneur de la nature humaine, la mort n'est pas plus forte que l'esprit de solidarité quel qu'il soit!

Je dois donc, bonne ou mauvaise, remplir ma commission et vous transmettre la protestation telle quelle, vous laissant le soin de la traduire, si vous la publiez.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble serviteur.

Félix Pyat.

14, Newmann street, Oxford street, 6 janvier.

Adresse des Démocrates français à leurs frères d'Irlande et d'Angleterre.

Frères,

Trois humbles plébéiens viennent encore d'expier sur l'échafaud de Manchester leur amour pour la patrie et la liberté.

Trois enfants du peuple, deux ouvriers et un soldat, admirable union! Allen, Larkin et O'Brien, trois Irlandais, sont ajoutés à la longue et glorieuse liste des martyrs de la Pologne anglaise.

Ces trois hommes ont été condamnés, non pour avoir tué deux chevaux et un agent de police! Ils ont été condamnés pour avoir délivré à leurs risques et périls deux chefs patriotes, le colonel Kelly et le capitaine Dessy, revenus d'Amérique au secours de l'Irlande, en pensant qu'ayant affranchi les noirs, il était juste d'affranchir les blancs.

Ces trois citoyens ont été punis pour ce qu'un gouvernement ne pardonne pas, l'insurrection contre sa tyrannie, le plus saint des devoirs.

La mort! Voilà le dernier mot de l'aristocratie anglaise aux justes réclamations du peuple d'Irlande. Après lui avoir pris la terre, elle lui prend la vie. Votre poète fait dire au meurtrier d'un roi: "Je ne savais pas qu'un homme eût tant de sang!" Qu'eût il fait dire aux meurtriers d'un peuple après les massacres d'Henri II, de Cromwell et de Guillaume III! Les gibets de Manchester seront ils la fin? Ce sacrifice au moins sera t il le dernier! Nous en doutons. Si le carnage de Drogheda n'a pu en finir de la vie de l'Irlande, ces trois exécutions n'en viendront pas à bout.

Au nom du droit national, aussi sacré à Dublin qu'à Rome, au nom de l'humanité violée sans justice comme sans raison, au nom de la Vérité éternelle qui proclame l'inviolabilité de la vie humaine, nous, démocrates français, nous protestons! Nous nous associons à la protestation et au deuil de nos frères les démocrates irlandais et anglais. Nous réprouvons solidairement avec vous cette barbarie d'autant plus odieuse qu'elle est inutile, cette triple exécution qui ne peut qu'entretenir l'esprit de représailles et faire reculer la civilisation.

L'échafaud politique au dix neuvième siècle, en Angleterre, est un anachronisme et une folie. Nous devions attendre que le gouvernement anglais étant le plus pratique, serait le plus sage; que le gouvernement constitutionnel, étant le plus fort, serait le plus doux; qu'enfin le gouvernement d'une femme serait plus humain!

Mais devant ces trois victimes, nous sommes bien forcés de dire que papauté protestante et papauté catholique se valent. C'est la même intolérance, la même inhumanité, différant de Dieu mais d'accord sur le bourreau.

Nous, frères, nous sommes le nombre, nous sommes la force, et nous avons le droit, nous avons aboli la peine de mort chez nous en 48. Soyons unis, et nous pourrons ramener partout et pour toujours le règne du droit et de la justice!

Albert, ancien membre du gouvernement provisoire, ancien représentant du peuple (Seine).
Greppo, ancien représentant du peuple (Rhône).
Ferdinand Gambon, ancien représentant du peuple (Nièvre).
Marlardier, ancien représentant du peuple (Nièvre).
Collet, ancien commandant de la garde nationale de Paris.
H. Tolain, rédacteur du *Courrier français*.
Baron de Ponat.
Charpentier, professeur.
Villeneuve, docteur en médecine.
Chavalet, docteur en droit.
Herpe, ingénieur civil.
Robert, artiste.

Suivent plus de cent signatures de médecins, avocats, gens de lettres, chefs d'ateliers et ouvriers principaux de Paris auxquelles il faut joindre celles des démocrates français résidant à Londres, qui ont voté cette adresse hier, 5 janvier 1868.

Félix Pyat.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 8 février.

Il ne s'est opéré, aujourd'hui, aucun changement important sur le marché monétaire. Les fonds des banques sont abondants, mais les billets offrant toutes les garanties nécessaires sont peu nombreux. Au dehors, ces billets se font aisément à 1 à 1 1/2 par mois. Les billets hypothécaires sont cotés à 12 à 15 pour cent par an.

L'or a ouvert à 140 1/2 et a fermé à 140 3/4 à 141. Les ventes comprennent: $2,000, $3,000 et $1,000 à 140 1/2; $1000 et $11,000 à 140 5/8; $1000, $2000 et $10,000 à 140 3/4; $23,000 à 140 7/8, et $9000 à 141.—Il ne s'est fait aucune vente importante dans l'argent, qui peut être coté à 133 à 133 1/2, les demi-piastres américaines et 143 1/2 à 144 les piastres mexicaines.

Le change étranger est ferme aux cours antérieurs. La tendance a été à la hausse et quelques transactions ont eu lieu à une nouvelle hausse. On a vendu 2,500 et 2,000 livres sterling clear, à vue, à 153 1/2; 1,500 livres et 3,000 livres No 1, connaissement, à 153 3/4; 20,000 livres, en plusieurs sommes, à 153 1/2 à 154 1/2 le No 1, une partie du connaissement et une partie clear; une somme ordinaire à 154; 7,000 livres (2,000 et 5,040) à 153 1/2.

Dans le change sur France, 20,000 francs, en commercial No 1, à 3.67 1/2, 50,000 à 3.66 1/4 et 100,000 à 3.65. — Le sterling peut être coté à 153 1/2 à 154 1/2 le No 1, connaissement et clear, 154 3/4 à 155 le change de premier ordre et celui de banquiers, 155 1/2 à 156 le change de banque; le change sur France, à 3 68 3/4 à 3.66 1/4 le commercial No 1 et 3.65 à 3.60 le change de banquiers et celui de banque.

Le change américain a été calme. La tendance était en faveur des acheteurs. Les banques ont encore tiré sur New-York à 1/2 à 3/8 d'escompte—le plus souvent à 1/2. Les ventes de commercial sont: $60,000 à 1 1/16 d'escompte, et $22,000, $40,000, $50,000, $60,000, $80,000 et $100,000 à 3/4. Les offres n'ont pas été aussi nombreuses qu'on le pensait.

Les actions sont assez recherchées, mais les seules ventes annoncées sont: 125 de la banque de la Nouvelle Orléans à $29 50, ce qui est une nouvelle hausse; 90 de la banque de la Louisiane à $8, et 1,850 dito (350 et 1,500) à $8 50. On a refusé $126 50 d'actions de la banque d'Amérique. Hier soir, au Board, 55 actions de la banque de la Louisiane se sont vendues à $7 75 et 70 de la banque d'Amérique à $125.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville. Les dernières transactions annoncées ont eu lieu à 67 les émissions en faveur de chemin de fer et 79 à 80 les consolidés, mais ils ne rapporteront pas autant aujourd'hui.

Les gros billets de la ville ont été recherchés à des prix plus fermes et les petits négligés aux prix d'hier. Les ventes de gros billets comprennent: $1,000, $2,600, $6,000 et $7,000 à 12 1/4 d'escompte, $2,000 à 12 3/8 et $4,000 à 12 1/2. Hier soir, au Board, $7,000 ont changé de mains à 12 3/8.—Les ventes de petits billets sont: $5,000 à 4 d'escompte, $2,200 à 4 1/4 et $2,500 (1,000 et 1,500) à 4 3/4.

Les courtiers ont acheté à 5 et vendu à 4.—$500 en billets de l'Etat se sont vendues à 32 d'escompte, $2000 à 32 1/2 et $5000 à 33 1/4. Hier soir, au Board, $23,000 ont changé de mains à 33, 33 1/4, 33 3/8 et 33 1/2.—Les billets de la banque de la Louisiane ont encore haussé; $10,000 se sont vendues à 47 1/2 et $8000 à 48. Hier soir au Board, $20,000 ont changé de mains à 40 et 41. Mercredi dernier, ces billets se vendaient à 28 1/2. On attribue à différentes causes cette hausse extraordinaire.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Samedi soir, 8 février 1868.

Coton—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 7100 balles qui ont changé de mains à des prix qui réclament une hausse de nos cotes de 1/4 c. Nous les reproduisons comme suit: ordin. 15 1/4 à 16—good ordinary à 16 3/4 à 17 1/4, low middling à 18—à 18 1/4, middling à 18 1/2 à 18 3/4 et strict middling 19—à—. Les recherches ont été actives, ce matin, à l'ouverture du marché, sans cependant avoir amené aucun changement matériel dans les prix, et bien que les facteurs en général se soient montrés exigeans, toujours est-il que les affaires opérées jusqu'après midi ont eu, pour la plupart lieu au prix d'hier. Cependant, plus tard, la demande a été stimulée par l'arrivée de télégrammes annonçant une nouvelle hausse à Liverpool, et alors le mouvement est devenu plus actif, roulant sur des chiffres qui ont montré une amélioration de 1/4 de c, laquelle figure dans les cotes reproduites plus haut. En effet, dans certains cas, les prix payés ont indiqué une hausse de 1/2 c, mais ce chiffre a été donné pour de l'extra courant ou pour des listes autrement spécialement désirables. La demande a été générale et fort active, et presque tous les courtiers ont pris part aux affaires.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	6890	
" précédemment	422914	429804
		445060
Expédié aujourd'hui	7034	
" précédemment	325278	332312
Stock en mains		112748

Les expéditions ont embrassé 117 balles à destination de Philadelphie, 565 pour Boston, 935 à destination de New York et 5417 pour Liverpool.

Sucre—Les envois arrivés ce matin ont embrassé 200 boucauts de l'article. La demande est active et les prix plus élevés. Les ventes ont embrassé presque tous les renforts arrivés jusqu'ici se sont vendus à 13 1/4 cts la livre de bon commun à fair, 13 3/4 à 14 c pour le good fair, 14 1/4 c pour le fully fair, 14 1/2 c pour le prime 15 c pour la qualité de choix, et 15 à 15 3/4 cts pour le jaune clarifié.

Mélasse—Près de 200 barils de mélasse ont été reçus ce matin. Les envois de l'article qui nous parviennent sont vendus aussitôt débarqués et à des prix pleins et les ventes d'aujourd'hui ont eu lieu à 80 c le gallon de fermentée. 80 c pour la centrifuge et 90 cts pour la prime recuite.

Remarques—Le steamer Continental, de Cairo, est le seul bateau qui nous soit arrivé de l'Ouest depuis notre revue d'hier. Le débarcadère est actuellement dépourvu d'approvisionnements de produits de l'Ouest et de provisions et la cargaison du Continental n'est pas encore débarquée; en outre, les stocks en magasin sont faibles et conséquemment, dans ces branches les affaires sont très restreintes. Les renforts, de farine, d'abord, et ensuite de maïs et de provisions, qui nous arriveraient en ce moment, trouveraient un écoulement immédiat.

Farine—Le marché est ferme et sans changement, ne comptant qu'un stock faible et mal assorti. La superfine et les grades au-dessous sont rares et en demande. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 550 barils, dont 100 et 100 de choix à des conditions privées, 100 de superfine à $10 75, 50 de double extra à $11, 100 de triple extra à $11 50, 50 de choix à 14 87 1/2 et 50 du à $15 le baril.

Maïs—Les renforts apportés par le Continental n'ont pas encore été débarqués, et ceux qui les ont reçus—vu la rareté de l'article—en demandent déjà des prix élevés. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 100 de blanc, au débarcadère, et 200 de jaune, en magasin, à $1 05 le boisseau.

Avoine—Se vend en petits lots, au commerce à 84 à 85 cts le boisseau.

Son—Le son se vend lentement à $1 85 les cent livres.

Foin—Il se fait au commerce, de nombreuses ventes à $21 à $23 le tonneau de beau foin de l'Ouest. Quelques petits lots de choix ont rapporté $25 le tonneau.

Porc—Le stock de porc est faible, la demande de l'article est bonne et les prix en sont en hausse. Un lot de 200 barils de mess—devant arriver—s'est vendu à $25 le baril, et un de 60 barils, sur les lieux, à $25 50. L'article au débarcadère et en magasin, est tenu fermement à $25 50 le baril et se vend en détail $25 75 à $26 le baril.

Bacon—L'article est en demande, et à cause de sa rareté ses prix ont une tendance à la hausse. Les épaules se vendent en détail 11 1/4 c les côtes ribbed 13 1/4, les clear ribbed 13 3/4 et les côtés désossés 14 1/4 à 14 3/4 c la livre et les jambons curés au sucre 12 à 17 c la livre.

Breakfast bacon—Un lot de 60 caisses de l'article s'est vendu aujourd'hui à 13 cts la liv.

Fromage—Nous avons remarqué des ventes de 50 caisses d'English Dairy de l'Ouest à 11 c et de 70 de Western Reserve de choix à 18 cts la livre.

Bœuf mess—30 demi-barils de bœuf mess de l'Ouest se sont vendus à l'encan aujourd'hui à $10 50 le baril.

Pieds de cochon—Il s'est vendu aujourd'hui à l'encan 200 barillets de pieds de cochon à $1 25 le barillet.

Saindoux—Le prime et le choisi est rare et commande, en tierçons 15 3/4 c et en barillet 16 c la livre.

Viande verte—Il n'y en a pas sur le marché. Les derniers lots ont été vendus à 11 c la livre d'épaules.

Chandelles de star—Il s'est vendu hier 220 caisses de 12 onces à 17 c. Le stock de l'article est faible et les détenteurs en demandent 17 1/2 c la livre. Des ventes, nous a-t-on dit, ont eu lieu à ce prix.

Fret—Le mouvement dans le fret n'a montré aucune variation depuis hier. Les taux n'ont subi aucun changement.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 9 février 1868.

Arrivé, hier—609 bœufs du Texas, 18 bœufs de l'Ouest, 478 veaux et veaux d'un an, 99 cochons et 2 vaches à lait.

Vendu—195 bœufs du Texas, 36 bœufs de l'Ouest, 80 veaux et veaux d'un an, 40 cochons, 350 moutons et 3 vaches à lait.

A vendre — 589 bœufs du Texas, 28 bœufs de l'Ouest, 411 veaux et veaux d'un an, 630 cochons, 838 moutons et 33 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— 8 à	— 12
do do 2me qualité, do	— 8 à	— 9
Bœufs du Texas, 1re qualité par tête	45 — à	60 —
do do 2me qualité par tête	25 — à	35 —
do do 3me qualité, par tête	10 — à	20 —
Cochons par liv., gr.	— 7 à	— 8 1/2
Moutons 1ère qualité par tête	4 00 à	5 00
do 2me do do	2 50 à	3 50
do 3me do do	1 50 à	2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	— à	—
Vaches à lait, de choix, par tête	80 — à	125 00
do de 2e qualité, par tête	50 — à	80 00
Veaux de lait par tête	11 50 à	15 00
Veaux d'un an, par tête	14 — à	18 00
Chèvres par tête	1 50 à	4 00

Marié, à New York, à l'église Sainte-Anne, le samedi, 25 janvier 1868, par le Rév. Père D'Ambrosse, le général R. L. GIBSON, de la Louisiane, à MARIE E. fille aînée de feu M. R. W. Montgomery, autrefois de la Nouvelle-Orléans. 6 fév—6 et 9

MARIÉ le 1er février, par le Rév. Père Jourdan, à la résidence de son père, Mlle Louisa LEGENDRE, à M. John JURGENSEN, de Hambourg (Allemagne.) 7 et 9

Décédé, dans la nuit du 6 février, à l'âge de 30 ans, Aristide TRÉPAGNIER. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures, de l'église Ste Marie, à Carrollton.

DÉCÉDÉ, subitement, hier, à 4 heures et demi de l'après-midi, HENRY CLÉMENT STORY, âgé d'environ 45 ans. Les amis et connaissances des familles Story et Lesseps sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 9 février 1868, à quatre heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue de l'Esplanade, No 1[illegible].

SERVICE FUNÈBRE.

Il sera célébré, mercredi le 12 février, 1868, à 7 heures et demie du matin, à l'église St-Joseph, un service funèbre pour le repos de l'âme de feu Joseph PINTA. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de la famille. 9 fév—2f

Marchandises sèches à bon marché,

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.
A des prix fixes pour les circonstances actuelles.

M. REIMAN,
158......RUE DU CANAL......158

LINONS toile, imprimés, très fins, 30 cents valant 60 cents.
Toile d'Irlande, 30 cts et 35 cts, valant 50 cts.
Toile blanche à moustiquaires, 15 cts, valant 30 cts.
Bas Balbrigan, 25 cts, valant 75 cts.
Piqué blanc, 35 cts, valant 75 cts.
Toile d'Irlande imprimée, 40 cts, valant 75 cts.
Etoffes à robes, 15 cts et au-dessus.
Calico français 15 cts, seulement 15 cts.
Gants de peau Jouvin, $1, valant $2.
Gants de peau français, 75 cts, valant $1.50.
Mousselines tout laine, 35; Rideaux dentelle, $3 la paire.
Flanelle Shaker tout laine, 25 cts.
Brillant blanc, jaconat et batiste, 15 cts.
Cols de dames, 5 cts; mouchoirs, 10 cts.
Nansou, 30 cts; serviettes, $1 25 la douzaine.
Mouchoirs toile fine, ourlés, 25 cts.
1,000 douzaines devants de chemises, fins, pour hommes et jeunes garçons, à bas prix.
10,000 pièces étoffes blanches à bas bénéfice, pour dames.
Bonneteries, françaises, allemandes et anglaises.
Linge de peau, toute espèce de moustiquaires, cotonnades, ginghams, tweeds, casimirs, satinets, jeans, draps et couvertures.
Nous offrons, au-dessous du prix coûtant, toutes les marchandises d'hiver; un grand stock de cotons des meilleures marques, aux prix de New York.
Nous recevons journellement des marchandises achetées, aux encans, de 25 à 50 cents à la piastre et nous les vendons à un léger bénéfice.
9 fév—1f—PP M. REIMAN.

L'EPOQUE.

Les bureaux et l'imprimerie de l'EPOQUE ont été transportés au No 122 rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse (ancien local du Propagateur Catholique). 8 fév—3 f

Salle de l'Association de Bienfaisance mutuelle du Pelican.
8 février 1868.

LES officiers et membres de cette Association sont priés d'assister à l'assemblée mensuelle et régulière, qui aura lieu LUNDI 10 du courant, à 7 1/2 heures précises du soir, à leur salle 2[illegible]3 rue du Bayou. La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président A. L. Tissot. G. FORSTALL, Secrétaire.
8 fév—2f

Salle de la société de Bienfaisance des Jeunes Gens du Crescent et Star.
Nlle-Orléans, 7 février 1868.

LES Officiers et Membres de cette Association sont par le présent notifiés d'assister à l'assemblée mensuelle et régulière qui aura lieu le DIMANCHE 9 février 1868, à midi, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.

Tous les Membres sont instamment priés de s'y trouver, attendu que des affaires de la plus haute importance y seront débattues.

Wm E. FITZGERALD, Président.
Geo. Emile STONE, Secrétaire.
7 fév—3f

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

ORDO AB CHAO.
Deus meum que jus.

TOUS les FF∴ de la juridiction qui désirent se soumissionner pour les travaux à entreprendre dans le nouveau Temple du Sup∴ Cons∴, sont invités à se réunir, au local ordinaire des séances, aujourd'hui dimanche, 9 février, à 8 heures 1/2 précises du matin, afin de prendre connaissance du cahier des charges.

Par mandement du Gr∴ Com∴
L. LODS, Gr∴ Chanc∴
9 fév

COURSE SUR LES FAIR GROUNDS.

LA grande course de deux milles—au trot—Bourse et argent, $1,000—aura lieu entre les célèbres chevaux suivants:

SILAS RICH....C. W. Dimmick,
JOHN MORRISSEY....James [illegible],
J. W. PAYNE....W. Payne,
MOLLIE BUCKNER....P. Roach,

Mardi, 11 février 1868,

à deux heures et demie de l'après-midi. Bon Jeux et Bonne Arène.—C'est la seconde fois que ces célèbres chevaux paraîtront sur l'hypodrome de la Nlle-Orléans. Leur renommée, attachée à celle de Dexter, fera de cette course la plus attrayante qui ait eu lieu ici. Les poules seront vendues au "Crescent Hall," tous les soirs, à 8 heures, et sur le terrain, avant et pendant les courses, par S. K. Raymond.—Prix d'entrée pour toutes les parties du terrain, $1 00. Les souscripteurs de la Société Agricole et les dames entreront gratis.—Si la course était renvoyée à un autre jour, un drapeau bleu flottera au-dessus du "Crescent Hall." 2 fév—9, 11

Le Soussigné a l'honneur d'offrir au commerce, aux Professeurs et aux Musiciens en général le plus grand stock (au Sud) de

MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Etant convaincu de pouvoir les satisfaire, sous tous les rapports, et continuer ainsi à mériter leur patronage, il les invite à en venir faire l'essai.

Il est le SEUL AGENT pour les MEILLEURS PIANOS, tels que ceux de STEINWAY & SONS, CHICKERING & SONS, ERNEST GABLER, JEANPERT. (pianos français).

Il est à même de vendre ces magnifiques instruments au premier prix de facture. — Il a également la seule agence pour la vente des célèbres

ORGUES DE CABINET de Mason & Hamlin
ORGUES AMERICAINS de Smith.

Pour églises et salons, et coûtant de $75 à $600. Il offre, en outre, un grand stock de PIANOS PLEYEL à une grande réduction.

On trouvera constamment à acheter chez lui, en gros et en détail, à des prix aussi bas que l'exigent les circonstances actuelles,

Accordéons allemands et français, Flutinas et Concertinas, Guitares, Banjos, Violons, Cellos, Bows, Instruments en cuivre, Tambours, Tambourins, Castagnettes, Flûtes, Clarinettes, Fifres, Piccolos, Flageolets, Harpes, Zithers, Boîtes à Musique de Genève.

Cordes italiennes, françaises et allemandes.

Pour tous les instruments et des meilleures qualités, choisies, par le soussigné, dans les meilleures fabriques d'Europe.

Il se charge de la réparation et de l'accord des pianos, et loue des pianos au mois et à l'année.

Louis Grunewald,
Magasin de Pianos et de Musique, RUE DU CANAL, No 129.
9 fév—1f

Vin rouge et blanc, Port, Madère et Sherry.

550 barriques vin rouge, Castelmoron,
400 barriques " Bergasse,
250 quarts Burgundy port, P. Durand.
175 " " Paul Emile Thomas,
250 " madère diverses marques,
150 " sherry
150 barils vin blanc entre deux mers,
100 caisses vin blanc, Château Blagnac,
1200 " vermouth, Noilly, Prat & Co,
2000 paniers huile Pagniol,
400 caisses savon de Marseille,
125 " absinthe, Noilly, Prat & Co.,
75 " kirsch,
300 " vin muscat, Frontignan,
250 " cerises à l'eau-de-vie.

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 62, Vieille Levée.
9 fév—12f

AVIS.

LES créanciers du Steam Boat NEW ERA sont requis de s'assembler avec leurs réclamations contre le dit bateau, lundi prochain, le 10 du courant, à midi, au bureau de Dr. [illegible], No 2 rue Toulouse, pour affaires importantes.

Nouvelle Orléans le 8 février 1868. 9 fév—1f

Avis.

LE 30 du mois dernier, à une élection de Directeurs de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton, les messieurs dont les noms suivent ont été élus:

Gén. G. T. Beauregard, E. L. [illegible], Alex. Bonneval, Carl Kohn, Jos. Hernandez, H. A. Lebrasseur, Geo Jonas et Thos. D. Miller.

Le 7 du courant, à une réunion de ces Directeurs, le Gén. G. T. Beauregard a été réélu Président, et M. P. McNeil secrétaire. 9 fév—1f

A Vendre,

UN CAFÉ et dépendances au coin des rues St-Louis et Dauphine. On peut avoir un long bail à bas prix. Les propriétaires [illegible] installations. Les conditions sont avantageuses. Pour les détails, s'adresser sur les lieux. 9 fév—1f

Sucres de la Havane.

200 caisses clayed,
200 " muscovado, Santa Anne.

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 38 & 40 rue Vieille-Levée.
9 fév—3f

$5 de récompense.

Seront donnés à la personne qui ramènera à la grocerie, encoignure St Anne et Villeré, une petite chienne (setter) noire, marquée de blanc sur la poitrine. La dite chienne a été perdue, dimanche, le 2 février. 8 fév—3f

Montres et Diamants.

E. PRIOLLAUD, horloger français, No 1 rue Carondelet, tient constamment en main un assortiment de montres et bijouterie fine. 1er déc—3m—1 f p D

Goélette à vendre.

A vendre la belle goélette AMELIA, telle qu'elle est mouillée au Vieux Bassin, devant l'office de la Compagnie. La dite goélette est neuve, elle est bien connue dans le Vieux et le Nouveau Bassins, comme une excellente voilière étant bien conditionnée, avec tous les appareils propres à la navigation. Pour les conditions, s'adresser rue de Chartres, 208, coin Madison, au "Café Moka" 7 fév—6f

Liste des Lettres.

Nlle-Orléans, 9 février 1868.

A		
Angello M	Armendosa F	Autom M
Antoine M	Antoine J	Amorps J
Augrain Paul	Aucoin J Capt	
B		
Basaz J	Baron Jorgue	Blanchin P C
Balar J	Barre Bertrand	Baud J Mme Vve
Barelli J C	Baque J A	Blaise M
Begué J M	Bellize E	Bentaulza M
Beraud B	Bertall Jbs Rev	Benard F
Beaumont L Mlle	Bertlau M	Bozzino
Boudousquier M	Bourg Roger nd	Burgus P
Buglanos O	Bristo lo J Mme	Borges E
C		
Camille C	Chautefford H M	Carrière J M
Chapard Mme	Calleja F et F	Chaleron Mme
Cazeau M	Gaberge J et Cie	Clavier P
Castellanos H C	Crampon Aug	Caufrite E
Castex B	Carreine J	Calcelin Jos
Cherault F	Cherbonnier E	Chesnell John
Chenevet O Mme	Chevarr Mme	Cittadino Ottino
Cohen C Mme	Cougot Jean	Courbeullot Isaie
Cohen Abram	Cornet Ph	
D		
Dassonville A	Daumengre E	De Castro G
De Ruyter E C & Cie	DeBandre E	De Serine Mlle
Detro Louis	Delilaa R	Degro H
Dalogny C R Mme	Desconnaytte Mme	Deroyen Mme
De Vaux C capt	De Gruy E Mme	Debouce Alfred
De France C A	De Sax F S	De Fuentes Jos
Dogue F A M	Dimarche C	Dugombe J
Dupere L Mlle	Duran R	Dubruille A
Dulac X	Duchaufour Mme	Duroux M
	Duplaissie F	
E		
Escaig Jean	Estien D	Englauf J B
F		
Fauquier R M	Farge A	Fastez S J
Fernandes Bernard	Freymond C Mme	Ferrel F
Folain K Mlle	Fraveau J H cap	Fougarais J J Subrat
G		
Grambepierre P	Garcia Juan	Gallain M
Gaudet V	Gazelle Mme Vve	Garnier J Jr
Granfe A	Gastinon L Mme	Garcia E F
Gautreaux L Mlle	Gaguard L Mlle	Gollerd, rue St Louis
George Ph		
H		
Hevia José G		
J		
Jarvo V	Jourdan A Mlle	Juan J J Eslandel
L		
Landreaux F	Lamarque A Mlle	Larribota F
Landry J M	Lastrapes A	Laserre Jules Mme
Landry G	Lacassin Marie	Lavat Casimir
Landry P F	Laqueue Honoré	Larrerique Jean
Lavillebeuvre J M	Lacaze A	Lavergne J S
Lacabe Jean	Larreau P	Le Roy Martin
Le Bosque A	Le Blanc Alexis	Lelevre Eugene
Lebas John	Lieutaud H	Legon J G
Lonell F	Loberte Gaspar	Lopez J O M Mme
Luquette F	Lubain M	Lopez W R
M		
Marc C J	Marsolais G	Martin Manuel
Mascuro Burl	Massolin	Mattie Sabin
Maupy D & do	Mavarell ano P A	Malhaloux M
Martado Mme Vve	Macera Mme Vve	Mihalalu Mme Vve
Marial Vve	Masson Jh	Michel F
Michon P J		
N		
Neller Simon		
P		
Palmisano S	Pratt H	Paolo Damasco
Pascal, Serrat & Cie	Pelletier E N	Petit J
Petit E J	Pelli A	Pepin Armand
Preusud A	Petit A E	Pelleter Jean
Plé		Perez J Y Rodriguez
Piergel A	Poloca Capt	
Portinoud J	Provax Jos	Pollingue J B
Polocy L A		
R		
Rambaud F		Renobe Steward
Rivera P A	Richard A Mlle	Rosey S Mme
Rouyer C	Rumaux R	
S		
Sarrazin H	Sarthou E	Sancede Louis
Sabatier Emile	Selo Pierre	Senegale Mme
Serati J H	Serpa Manuel	Sens Thos
Soulard G	Salot B	Salvadore J V Mme
Saux J	St Aubin A	Silva Ulysse
Sauthier F	Soulbers Mr	Soniat Chas
Sison Ellen Mme		
Soniat Theo		
T		
Transtolf G	Tranak Chas	Tallo Carmeno
Taranto Gaetana	Tipa Jean	Trepoulier E
Tresosses Mr	Tenteneleck F	Tignier A
Tailiard Etienne	Tigner Jh	Turull Jean
U V		
Ubecvich N	Viguier F	Vincent J B
Velnoho O	Vibet A	Vose J E
Vixcorta Angela	Viavant A Jr	Vigolis Pierre
W		
Wilms charpentier		
Z		
Zanolé Antoine		

R. W. TALIAFERRO, Maître de Poste

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de maçons.

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU - FÉVRIER
—No—

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 40 de la rue St-Charles, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

DAVE C. JOHNSTON, Agent, Bureau, rue St Charles, No 40.
5 fév—1m

Tabac "Century," de Lorillard.

Le TABAC connu sous le nom CENTURY est reconnu aujourd'hui comme le meilleur tabac actuellement en usage. Il est non seulement de la meilleure qualité, mais on y glisse tous les jours $100, savoir:

Le lundi, un billet de $100 dans un papier.
Le mardi, deux billets de $50 dans deux papiers.
Le mercredi, cinq billets de $20 dans cinq papiers.
Le jeudi, dix billets de $10 dans dix papiers.
Le vendredi, vingt billets de $5 dans vingt papiers.
Le samedi, cinquante billets de $2 dans cinquante papiers.

LES CHIQUEURS DU TABAC "CENTURY"

Reçoivent non seulement le meilleur article aux mêmes prix que les autres tabacs coupés fins, mais courent la chance d'avoir en même temps un lot sous forme d'un des susdits greenbacks. On le trouve chez tous les marchands de cigares et de tabac.

SUTHERLIN, CALLAWAY & CO., Rue Gravier, Nos 105 et 107.
Agents pour la vente en gros à la Nouvelle-Orléans. 2 fév—1m

Bois à Brûler.

BOIS de chêne, bien sec, à 6 piastres et demie la corde, livré à domicile.

Aussi Bois Gras, pour steamboats et machines à vapeur; Bois de Pin, pour boulangeries.

Pour les conditions de ces deux derniers articles, s'adresser rue de Chartres, No 208, coin Madison au "Café Moka." 7 fév—6f

EXTRAIT DE CALDWELL

HUILE qui rend aux cheveux gris leur couleur primitive et soulage promptement les douleurs névralgiques de la tête. Elle a une odeur délicate, rend la chevelure flexible et luisante, et en favorise la croissance. Inutile de se laver les cheveux, afin d'employer la préparation qui, du reste, ne tache ni la coiffure ni l'oreiller.

A vendre par tous les principaux chimistes et pharmaciens et au dépôt de M. Félix Saron, rue Baronne, No 14.
G H. CALDWELL, propriétaire de la patente.

Hôtel des Etrangers, rue de Chartres No 129. Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1868.

Après avoir soumis à une épreuve le CALDWELL EXTRACT pour les cheveux, et en avoir fait l'application moi-même, j'ai reconnu que c'est une des meilleures compositions inventées jusqu'à présent. En foi de quoi j'ai apposé ma signature.

FELIX SARON, importateur de cheveux, dépôt No 14 rue Baronne, près Canal.
19 janv—PP—D.Merc.V

A. LOEZ,
134 RUE DES REMPARTS 134
(*entre les rues St-Pierre et Toulouse*)

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'il vendra son stock de véhicules à très bas prix. Le stock se compose de barouches, cabriolets de médecin, buggies une magnifique voiture, sulky, Jersey wagon et buggy découvert.

D'habiles ouvriers sont chargés de faire et de réparer toute espèce de véhicules 7 fév—1m

AVIS AUX DAMES.

Nous venons de recevoir UN GRAND ASSORTIMENT DE GARNITURES.
Galons, Passementerie, Franges et Boutons POUR ROBES ET CONFECTIONS
Haute Nouveauté.
GANTS système JOUVIN à $1 25.
ARTICLES DE FANTAISIE.
LION & PINSARD,
173......Rue du Canal......173
4 fév—6f

Vins! Vins!

200 barriques VIN ROUGE, "ST-MACAIRE",
36 demi-barriques " "
150 barriques " "STE-COLOMBE",
50 " " "AMBES",
25 " " "COTES RIONS",
20 demi-barriques VIN BLANC "PETITES GRAVES".

En magasin et à vendre par Vve MAIGNAN & F. LABORDE, Nos 23 et 25, rue Bienville.
7 fév—3f—PP

COUTEAUX A TABAC.

J. TRICHARD,
22......Rue d'Orléans......22.

Fabricant de COUTEAUX à hacher et à trancher le PERRIQUE

Fait aussi BÉQUILLES pour grandes personnes et enfants. Répare les MEUBLES, fait les ouvrages de MENUISERIE, &c. 9 fév—1m

Vin Sherry.

HUIT octaves vieux Sherry pâle, extra fin, importé directement de Cadix à vendre par BORNIO & BROTHER, Rue Bienville, No 77.
6fév—6f

LE Dr CHS DELERY, de la Faculté de Médecine de Paris, annonce au public qu'il donnera des consultations tous les jours de midi à deux heures, à son domicile, rue des Remparts 179, entre Ste Anne et Dumaine. Il s'occupera spécialement des affections de poitrine. 5fév—1m

Avis.

M. ERNEST HAISTRE annonce au public et à ses amis qu'il a transféré la Pension [illegible] au No 85 de la rue St-Louis, entre Royale et Bourbon. 5 fév—6f

J. Hernandez,
COURTIER.
11......rue Carondelet......11

A constamment des billets de l'Etat et de la ville, des mandats, etc.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1868.

LE 3 du courant, à une réunion de Directeurs, il a été résolu que les actionnaires de la banque seront priés de se présenter au local de la banque, le SAMEDI, 7 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures P. M., pour décider s'il y a lieu de faire une réduction du capital.

L'attention des actionnaires est appelée sur le tableau courant qui figure dans le rapport du comité et a trait à la valeur actuelle de l'actif de la banque.

N. AUGUSTIN, caissier.

Evaluation des bons et autre actif de la banque de la Nouvelle-Orléans

		évalués	
377 Bons consolidés de la ville	$377,000 00	80 00	$301,600 00
273 Bons de l'Etat (anciennes émis.)	182,000 00	40 00	72,800 00
61 Bons de l'Etat (amortis 20 ans.)	55,100 00	25 00	13,775 00
145 Dito Emission de 1862	145,000 00	- -	- -
35 Bons de la Cie du chemin de fer Mississipi Central	38,200 00	50 00	19,250 00
34 Bons de la Cie du chemin de fer du Sud	32,200 00	40 00	12,880 00
464 Actions du chemin de fer du Sud	15,467 00	3 00	1,392 00
50 Actions de la banque de l'Union	2 000 00	36 00	1,800 00
55 Actions des Marchands	1,375 00	10 00	550 00
5 Actions du Crescent City	185 00	12 00	60 00
50 Actions de la Nlle-Orléans	2,000 00	24 00	1,200 00
Scrips d'assurance	741 00	50	370 00
Effets escomptés, en mains	60,200 82	50	30,100 41
Escomptes de pour lots	7,300 00	Pair	7,300 00
Propriétés foncières	90,000 00		65,100 00
Billets protestés et suspendus	885,917 24	10	88,591 72
Réclamations de coton	405 000 00	- -	- -
Mandats d'Etat	5,415 00	70	3,790 00
Réclamations en suspens	91 00	- -	- -
En caisse le 28 janvier	175,858 52	-	175,858 52
	$2,491,352 59		$796,317 65

PASSIF.

Emission évaluée	$21,000 00	
Dépôts individuels	181,916 65	201 916 65
		$594 400 [illegible]

5 fév—1m Nouvelle Orléans le 28 janvier 1868.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opélousas et de l'Ouest.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1868.

LE mercredi, 29 janvier, à une élection de Directeurs de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus [illegible]:

A B Seger, A R Charpantier, L Folger
Robt Hare, F W Tilton, G W Hynson,
I N Marks, C H Slocomb, Jno J Adams,
H Renshaw, S O Nelson, A McCallum,
F A Breaux, Saml Smith, A Bower
W S Pike, R Geddes, T Camerden.

Aujourd'hui, à une élection de Directeurs:
A B Seger a été élu Président
Geo W Squires secrétaire et Trésorier.
G W R Bailey, Ingénieur en chef et Surintendant-général.
M M Cohen, Avocat.

4 fév—6f G. W. SQUIRES, secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1868.

AUJOURD'HUI, à une assemblée régulière de la Direction, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent sur le capital actif—dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires au comptant à partir de lundi, 10 du courant.

4 fév—12f J. L. DELERY, Caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1868.

UNE élection de neuf directeurs de cette banque, par les actionnaires, aura lieu, conformément à la loi, au local de la banque, No 37 de la rue du Camp, le LUNDI 10 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Par ordre, L. BERNARD, Secrétaire.
31 janv—au 10 fév

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1868.

UNE assemblée des actionnaires aura lieu, au local de la banque, le JEUDI 27 février prochain, à midi, conformément à la 1re section des règlements, pour prendre en considération l'état de la banque et de ses affaires, [illegible] quelles mesures devraient être prises dans l'intérêt des créanciers et de tous ceux que cela peut concerner.

28 janv—1m J. P. IRVINE, Caissier.

Banque Nationale de la Cité.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1868.

L'ÉLECTION annuelle de directeurs devant servir durant l'année courante, aura lieu au local de la Banque le 24 février, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.

22 jan—au 24 fév JULES CASSARD, Caissier.

Avis.

LA Société qui existait entre les soussignés pour les affaires de commission, a été dissoute à partir du 1er janvier passé. M. Charles Roman s'occupera de la liquidation de la maison, à son bureau, No 26 de la rue du Camp.

4 fév—6f CHAR. ROMAN & SON.

Harry T. Hays—F. Warren Moise—John H. New

Hays, Moise & New,
AVOCATS ET CONSEILLERS,
Bureau, rue St-Charles, No 13, Nlle-Orléans,
21 janv—1m LOUISIANE.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 8 FÉVRIER. — CLASSE 166.
Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
40	73	25	29	61	72	46	31	56	20	23	45	67		

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts.
9 déc—au 24 janv

AUGUSTIN & BURTHE.
CABINET D'AVOCATS.
D. AUGUSTIN, JAS. D. AUGUSTIN, F. BURTHE,
Com. des E. U. Notaire pub. lc. Notaire pub.
AVOCATS ET CONSEILLERS.
4 fév—1m No 16, rue Carondelet.

Au Jardin Universel,
167, rue Saint-Charles,
en face le Théatre.

MR MAGNE a l'honneur d'annoncer à messieurs les amateurs qu'il possède un très grand assortiment de plantes à fleur.

300 variétés de Roses, perpétuelles et mousseuses, un immense choix de Dahlias Amaryllis Gladiolus de premier mérite, Arum d'Ethiopie, Narcisses, Graines de fleurs et potagères. Arbres fruitiers choisis avec soin: Poiriers, Pommiers, Pruniers, Cerisiers, Pêchers, Abricotiers, Vignes, etc. etc. Le tout à des prix excessivement réduits. 4 février—8f

AUGUSTE BROUÉ
CAMPEMENT - RESTAURAT

Le soussigné a ouvert depuis le 2 Janvier, au No 221 rue de Chartres, entre Dumaine et Saint-Philippe, un RESTAURANT qu'il dirigera comme ceux qu'il a déjà tenus.
Mar—1m AUGUSTE BROUÉ

Jos. P. COULON,
(Successeur de Price et Coulon,)
PLOMBIER,
Rue du Camp, No. 106, après la rue Poydras.

AGENT pour la vente des Fourneaux de cuisine "Defiance" de Mott. Il est prêt à fournir les installations pour bains chauds bains froids et douches; les gros robinets à bain, les tuyaux en tôle et en plomb, des pompes et tout ce qui se rattache au commerce du plombier. Il se charge dans un court délai, des travaux de maisons et de navires.
20 oct—6m DJS

Département des Travaux hydrauliques. Banque du Commerce de la Nlle-Orléans.

1er février 1868.

UNE élection de six Directeurs de cette Compagnie aura lieu aux bureaux No 36 rue Dryades le LUNDI 2 Mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

1er fév—jusq 2 mars J. E. PERCY, Secrétaire.

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE St-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA, Propriétaire.
5 fév—1 an

AGENCE GENERALE

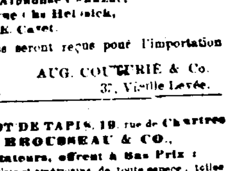

Eau-de-vie [illegible] de Forge & Fils.
De Alphonse Cohazac,
Champagne Chs Heidsick,
Porte de E. Cavet.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIE & Co.
2fév—1an 37, Vieille Levée.

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Drugget toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES toile et coton, à raies, &c.
CORNICHES, Bandes, Flèches, &c. 29 sept

Pommes de Terre!

1.200 BARILS POMMES DE TERRE Peach blows et Pinkeyes sur la Levée et en magasin, à vendre par J. B. VANHORN & CO.
Nos 68, 70, 72 rue des Magasins encoignure Poydras.
4 fév—6f

GRANDE REDUCTION DE PRIX!
GRAND SACRIFICE!
L. ETERNOD
Rue Bourbon, encoignure Ursulines et Rue Bourbon, encoignure Conti.

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'à partir du LUNDI 10 courant il mettra en vente tout son stock de MARCHANDISES D'HIVER AU DESSOUS DU PRIX D'IMPORTATION.

Un grand assortiment de marchandises de fantaisie. Aussi, 3,000 yards Indiennes françaises et Percale. Venez voir, venez examiner, pour vous convaincre.
12 janv—1m L. ETERNOD.

F. D. RULEFF,
COURTIER,
Fait les affaires de change, achète et vend de l'or et de l'argent, les billets de banques ayant pas cours, bons scrip d'assurance et effets du gouvernement.
Rue Gravier No 124, Nouvelle-Orléans. 26 janv—1m

A louer immédiatement

Le premier étage [illegible] d'une maison située rue Royale, No 66. S'adresser à M. A. FLIE, [illegible] 17 janv

La Machine à Coudre "Eliptic", de SLOAT,
TRIOMPHANTE!

LA FOIRE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A donné le premier prix à la MACHINE A COUDRE "ELIPTIC" DE SLOAT. On ne pourrait donner une meilleure preuve de LEUR EXCELLENCE.

Je les vends maintenant au bas prix de CINQUANTE PIASTRES et donne, avec chacune d'elles un des PATRONS (de McCALL) DE ROBES DE DAMES ET D'ENFANS.

M. S. HEDRICK,
Au grand dépôt de machines du Sud, Rue du Canal No 87.
1anv—1m

34.... RUE DE CHARTRES.....34
IMPORTATION DIRECTE.
J. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR.

Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTÉS en Draps, Casimirs, Velours, Cachemires, Soies, &c. &c., pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode.

34 - - Rue de Chartres - - 34
24 nov—3m

C. JAUBERT & Co.,
20......*Rue de Chartres*......20

APPELLENT l'attention des Marchands de la ville, et principalement de ceux de la campagne, sur leur stock de Marchandises sèches, tout récemment achetées à la baisse.

Ces marchandises sont bien assorties, de bon choix, de bon goût et toujours meilleur marché qu'ailleurs.

Les ordres seront remplis avec soin et promptitude. 7 déc—3m

La plus grande réduction de ce jour.
CARTE DE VISITE
à $1 50 par douzaine.
A. CONSTANT, PHOTOGRAPHE,
No 21, rue Hopital, entre Chartres et Vieille-Levée.

MR CONSTANT [illegible] de la Société Photographique [illegible] carte, au prix de $1 50 la douzaine, [illegible]
Ambrotypes, portraits et ferrotypes, portraits à l'huile au pastel et à l'encre, [illegible]
Le salon est ouvert TOUS LES JOURS de 6 heures du matin à 6 heures du soir.
Nota—Les personnes qui désirent envoyer des portraits en Europe, pourront [illegible] M. Constant qui fera parvenir tous les ouvrages [illegible]
12 janv—2m fp—PP

LE CAUCASIEN.

MR. AUGUSTE MANNESSIER s'étant associé Mr. GIUSEPPE BOTTERO, reprendra ses affaires à son ancien local, No 15 de la rue Dryades, sous la raison Mannessier & Bottero.

Le nouvel établissement portera le nom de
Le Caucasien
et les propriétaires ne négligeront rien pour s'en rendre digne.

A. MANNESSIER, G. BOTTERO

N. B.—Les ordres pour dîners, soupers &c., sont remplis dans le bref délai. Les connaisseurs sont spécialement invités à examiner nos marques de Bordeaux, Bourgogne et Champagne. Dijanv—1m

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
196.....RUE DU CANAL.....196
entre Bourgogne et Remparts
Se charge d'exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mai—1 PP

$100 de récompense.

Volé dans la nuit du 25 au 26 décembre, sur l'habitation du soussigné, deux beaux et forts mulets mâles avec leurs brides.

L'un entièrement noir, gros et robuste, avec une cicatrice en dehors et à travers du jarret droit.

L'autre noir aussi, museau brun orange, élégant et ayant l'apparence d'un cheval, [illegible] avec une cicatrice sur l'encolure à la naissance du garrot.

Une récompense de 25 piastres pour chaque mulet sera donnée à celui qui les ramènera sur l'habitation ou à l'écurie de M. R. Lord à Alger, et cinquante piastres de plus à celui qui procurera la conviction des voleurs.

AD. RINCK. Paroisse d'Orléans, rive droite.
27 déc—PP